Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **70 (1982)**

Heft [1]

PDF erstellt am: **07.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Le carnet FS

☺ **Le MLF français** a demandé au président Mitterrand que le 8 mars soit décrété « jour férié des femmes », ce à quoi le président a répondu en trois mots éloquents : « sympathique, mais difficile » !

☺ **Un vaste mouvement d'opinion** secoue la flegmatique Angleterre, qui tient autant à ses idées qu'à la couronne, contre le vieil adage qui dit que si bébé royal porte layette rose, ne portera couronne, à part dans le cas où aucun poupon mâle ne vienne par la suite sauver l'honneur de la famille, ce qui d'ailleurs — l'histoire l'a montré — peut arriver même dans les meilleures familles...

☹ **Pas contents,** la déléguée régionale aux droits de la femme et le secrétaire CFDT de Besançon : il est paru une annonce dans un journal local cherchant pour un bar du canton de Vaud une « jolie fille compréhensive et large d'esprit désirant travailler avec clientèle masculine » — comme s'il n'y avait qu'à Besançon qu'on les trouvait.

☺ « **L'Albanie est en fête !** », tel est le titre d'une grande annonce parue cet automne dans **Le Monde,** où il est dit que l'objectif assigné par le 8e Congrès du parti du travail d'Albanie est le suivant : « faire de chaque ménagère un ministre » !..

☹ **Joyce English,** de Philadelphie et Belle Luna de Pittsburgh se sont vues respectivement refuser un emploi, et licencier pour cause d'obésité. Elles ont porté plainte et ont obtenu gain de cause — les arguments de leurs patrons n'ont apparemment pas fait le poids.

☺ **Les évêques américains** avaient demandé il y a une année au pape Jean-Paul II s'ils pouvaient supprimer les termes sexistes dans la messe. La réponse est arrivée à leur dernier Congrès, en novembre dernier : c'est oui !

☺ **Les organisations féministes** du Luxembourg, grâce à leurs protestations véhémentes, sont arrivées à faire fermer une vingtaine de maisons de tolérance, soit un quart environ de celles qui opèrent dans la Principauté.

☹ **Très fâchés** que toute solution à l'avortement ait avorté, précisément, cet automne aux Chambres, une quinzaine de groupes féministes locaux et nationaux ont décidé de lancer un « Manifeste des femmes pour le droit à l'avortement ». Le texte définitif du Manifeste sera arrêté ce mois-ci à Berne — nous y reviendrons.

Pour bien commencer l'année !

Je désire m'abonner à FEMMES SUISSES

1 année Fr. 30.–

Femmes Suisses - CP 194 - 1227 CAROUGE

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Mauvaise note pour :

● les compagnies d'assurances qui persistent à demander la signature du mari quand une femme mariée veut contracter une assurance :

Ich nehme zur Kenntnis, dass die [redacted] verpflichtet ist, Versicherungsleistungen der Eidg. Steuerverwaltung zu melden, sobald die aus einer Police ausgerichteten Bruttoleistungen Fr. 5000.— übersteigen.

Je note que [redacted] est tenue d'annoncer les prestations d'assurance à l'administration fédérale des contributions à Berne, dès que la prestation brutte versée provenant d'une police dépasse Fr. 5000.—.

Ho preso conoscenza che la [redacted] ha l'obbligo di dichiarare all'Amministrazione federale delle imposte le prestazioni d'assicurazione, non appena le prestazioni lorde, versate per una polizza, superano Fr. 5000.—.

Datum:
Date: _____
Data:

Unterschrift des Versicherungsnehmers / des Anspruchsberechtigten:
Signature du preneur d'assurance / de l'ayant droit: _____
Firma dello stipulante / dell'avente diritto:

des zustimmenden Ehemannes / des gesetzlichen Vertreters:
de l'époux consentant / du représentant légal: _____
del marito consenziente / del rappresentante legale:

● la misogynie criante de cette circulaire adressée au personnel d'une entreprise de Genève. Pourquoi « l'exemple » pris au « hasard » est-il celui de « la vieille secrétaire dévouée » et pas celui d'un « vieil employé dévoué » ou d'un « cadre-moyen-ayant-passé-50-ans-dans-la-maison » ?

On croit souvent à tort que notre voiture nous est in-dis-pen-sa-ble jusqu'au jour où, le garagiste vous l'ayant confisquée pour une semaine, vous remarquez que les transport publics ne servent pas qu'à créer des encombrements de circulation !

Ceci constitue une simple erreur de jugement. Pire est-ce lorsque quelqu'un se considère comme indispensable et ce d'autant plus que c'est très souvent inconscient.

Ainsi la dévouée-et-fidèle-secrétaire-qui-a-passé-50-ans-dans-la-maison, contrainte de se retirer, parce qu'à 70 ans c'est quand même le moment, ne mettra-t-elle que mal ou très partiellement sa remplaçante au courant, parce qu'elle n'a pas admis son âge. Elle garde l'espoir qu'on la gardera devant l' "incompétence" de la nouvelle. Pour elle, elle ne sera remplaçable qu'à sa mort, et encore !

Tient-on suffisamment compte de cet état d'esprit lorsque nous assistons dans l'entreprise à une "passation de pouvoir" ?

Ce serait pour le moins souhaitable.

Couverture : photo Mir Fraue, juin 1979

Sommaire

	pages
Le carnet de FS	2
Editorial	3
Une opinion	4
Vers l'égalité	5
Nouvelles de l'ADF	6
Les mères chefs de famille s'organisent	7
Nouvel écrivain, nouvel éditeur	8
Pour ou contre les lessives sans phosphates ?	9
Dossier : la parole des femmes	10-13
Réflexions : nature, société, liberté	14
Isis : à votre service !	15
International	16
Finlande : féminisme à la scandinave	17
Courrier	18
D'un canton à l'autre	19-22
Travail : le partage des emplois	23
L'écrivain du mois : Laurence Deonna	24